



COMPTE RENDU SUR LE GROUPE DE TRAVAIL DES MOYENS ADMINISTRATIFS

RENTREE 2015

Le Secrétaire Général ouvre la séance à 16h00. L'ordre du jour est le suivant :

- Evolution de la carte comptable,
- Disparition d'un poste de C,
- Redéploiement des postes,
- Requalification des postes

Christian Dahenne, secrétaire académique d'A&I/UNSA s'exprime sur la disparition d'un poste de catégorie C à la rentrée 2015 et sur les engagements du gouvernement. Cette suppression est plus que contestable alors même que 100 postes administratifs sont créés au niveau national. Il rappelle que nous voulons retravailler sur les critères qui déterminent le calcul du barème administratif. Nous attendons donc les propositions du Rectorat pour nous déterminer.

1) Evolution de la carte comptable.

Conformément au GT du 4/02/2015, la généralisation d'une carte cible à 10 est abandonnée. Des ajustements au cas par cas seront proposés au vote du CTA en fonction des départs naturels avec en **contre-partie l'implantation de fondés de pouvoir**. Au CTA du 17/03, seront présentés la réorganisation des agences comptables suivantes suite au départ en retraite de 2 collègues :

- **Disparition de l'Agence Comptable de Michelis (carte cible de 2008), fusion avec l'agence comptable du Lycée de Luzarches.** AC de 8 établissements. Transfert de 1,5 postes. Implantation d'un poste de fondé de pouvoir de catégorie A. Nous sommes favorables, ce regroupement est cohérent et la collègue est volontaire.
- **Disparition de l'intérim de Flixecourt (carte cible de 2008) qui dure depuis 4 ans, et intégration à Friville Escarbotin.** AC de 7 établissements. Pas de transfert de poste (excédentaire selon le barème) mais implantation d'un fondé de pouvoir de catégorie A. Nous sommes favorables. Présentation au CTA du 17/03

Deux autres projets sont conditionnés aux demandes de mobilité des collègues :

- **Départ en retraite du collègue de l'agence comptable Desnos de Crépy en Valois. Possibilité de fusion avec Villers-Cotterêts quand le collègue de Villers-Cotterêts aura décidé de partir. Disparition de l'Agence comptable de Villers-Cotterêts.** En attendant, le poste de l'agent comptable du Lycée Desnos de Crépy apparaîtra au mouvement. Transfert de 1 poste. Implantation d'un poste de fondé de pouvoir de catégorie A à ce moment-là. Nous sommes favorables.
- **Disparition de l'agence comptable du collège Millevoye (carte cible de 2008), et intégration à Friville Escarbotin et Abbeville quand le collègue de Millevoye aura décidé**



de partir. Transfert de 1 poste à Friville et de 0,5 poste à Abbeville. Les postes vacants sont ciblés prioritairement par cette mesure. Nous sommes favorables.

Les autres projets proposés lors du GT du 04/02 pour lesquels nous avons exprimés notre opposition sont retirés et ne seront pas présentés au vote du CTA du 17/03.

Nous regrettons que le ministère tarde à communiquer sur l'application du nouveau régime indemnitaire (RIFSEP). Il est bien entendu indispensable que la mise en place des fondés de pouvoir s'accompagne d'un régime indemnitaire adapté.

2) Redéploiement des postes.

Nous avons été destinataires des documents pendant les vacances Le délai était trop court pour émettre des propositions. Pas la possibilité matérielle de se réunir, d'échanger entre nous pendant les vacances. Le redéploiement des postes ne peut pas répondre qu'à une logique arithmétique d'équité, il faut aussi tenir compte des situations individuelles et humaines des collègues qui occupent ces postes. Le Secrétaire Général ne présentera donc au CTA du 17/03 qu'un redéploiement de postes vacants à ce jour.

Permutation des postes entre ADA et SAENES entre cuisine centrale et EPLE : sont concernés le Lycée de Gaulle à Compiègne et le Lycée Curie à Nogent sur Oise. (*pour régularisation*)

Lycée Charles de Gaulle-Compiègne	- - 1 SAENES - + 1 AAE
Cuisine centrale CDG-Compiègne	- - 1AAE - + 1 SAENES
Cuisine centrale Nogent sur Oise	- - 1 SAENES
Lycée Marie Curie-Nogent sur Oise	- + 1 SAENES

Disparition de 1,5 postes en CIO en cat C (0,5 à Beauvais, 0,5 à Amiens Nord et 0,5 à Compiègne),

Disparition de 1 poste (départ retraite) au Lycée Langevin –Beauvais-en cat C,

Disparition de 0,5 poste (poste vacant) au Lycée Gay Lussac-Chauny- en cat B,

Disparition de 0,5 poste fléché EMOP (poste vacant) au Lycée La Fontaine de Château Thierry en cat C,

Disparition de 0,5 poste fléché EMOP (pers. A titre prov.) au Lycée Pierre Méchain-Laon- en cat C,

Disparition de 1 poste fléché EMOP(poste gelé) au Lycée Luzarches –Amiens-en cat C,

Disparition de 1 poste fléché Cuisine centrale au Lycée Rostand-Chantilly- en cat A,

Implantation d'1 poste de fondé pouvoir au Lycée Luzarches-Amiens- en cat A,

Implantation d'1 poste de fondé pouvoir au Lycée du Vimeu-Friville-Escabotin en cat A,

Implantation de 0,5 poste au Collège Jean Moulin à Formerie en cat C,

Implantation de 0,5 poste au Collège Gabriel Hanotiaux à St Quentin en cat C,

Implantation de 0,5 poste au Collège Alain Jacques à Ailly Le Haut Clocher en cat C,



**Implantation de 0,5 poste au LPO Jean Bouin à St Quentin en cat C,
Implantation de 0,5 poste au Collège Jean Rostand à Château Thierry en cat C,
Implantation de 0,5 poste au Collège Compère Morel à Breteuil en cat C.**

3) Requalification des postes.

Plafond des postes A : 181. B : 296. C : 555.

Implantation à ce jour A : 172. B : 301,5 C : 569

Pas besoin d'attendre les directives ministérielles pour requalifier de B en A. Pour des raisons d'équité, il est décidé de requalifier le poste de gestionnaire matérielle du Lycée de Guise en B en A car ce poste est vacant. Il sera proposé au mouvement des attachés.

Pour le reste, il faut se déterminer sur le pourcentage de requalification des personnels par liste d'aptitude du pourcentage de requalification des supports de postes.

4) Questions diverses

Les prochains CTA auront lieu en mai et en juin.

Le prochain GT du mois de mai travaillera sur l'organigramme des AC et des fiches de postes de fondés de pouvoir.

Le groupe autonomie de l'EPLÉ sera réactivé au mois de septembre.

L'étiquetage des postes sera effectuée par la DPAE.

Fabien Cahard
Secrétaire académique Adjoint